



VEILLEZ À VOTRE HYGIÈNE INFORMATIQUE

- . Maintenez vos systèmes et outils à jour, surtout les anti-virus
- . Ne téléchargez vos logiciels que sur les sites officiels des éditeurs
- . Pour vos outils, privilégiez les produits bénéficiant des Visas de Sécurité de l'ANSSI
- . Établissez ou renforcez votre politique de sauvegarde et testez-la
- . Ne mélangez pas votre vie privée et votre vie professionnelle : à chaque vie ses outils



RENFORCEZ VOS DÉFENSES NUMÉRIQUES

- . Utilisez un gestionnaire de mots de passe pour générer et gérer des mots de passe forts
- . Choisissez une authentification multi-facteurs pour les services exposés sur internet
- . Sécurisez votre WIFI, même celui de la maison
- . Déployez un VPN et vérifiez son étanchéité (audit d'exposition).
- . Chiffrez vos informations les plus sensibles



GARDEZ VOS DISTANCES SUR LE WEB

- . Soyez méfiant avec les courriels d'inconnus ou non sollicités
- . Prenez soin de vos informations personnelles et professionnelles exposées sur internet
- . Gardez la maîtrise de votre système d'information et de ses utilisateurs
- . N'utilisez pas un compte administrateur pour l'usage courant et la navigation sur internet



MÊME EN CONFINEMENT, CYBER'OCC VOUS ACCOMPAGNE !

- . Faites de la veille sur la menace
- . Formez-vous ou mettez à jour vos connaissances
- . Identifiez les prestataires "Cyber" proches de chez vous (accompagnement, remédiation...)
- . Signalez les actes malveillants sur la plateforme cybermalveillance.gouv.fr
- . Et si vous êtes victime, portez plainte !

POUR PROTÉGER VOTRE ENTREPRISE, APPLIQUEZ LES GESTES DE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

COVID-19 : cyberattaques, arnaques, phishing...
Les malveillants du web profitent de la crise.



ADOC Direction de la communication - Mai 2020 - www.agence-adocc.com



Réalisé avec le soutien de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information.

Plus d'infos sur le portail de la cybersécurité en Occitanie :

www.cyberocc.com